

[Suivi du comité de pilotage sur les aides techniques pour l'autonomie des personnes](#) [1]

Le constat dressé par le rapport de Philippe Denormandie et Cécile Chevalier en octobre 2020 montrait que le recours aux aides techniques par les publics les plus fragiles et les personnes handicapées était peu sollicité par les potentiels bénéficiaires, et que trop de temps et d'efforts étaient consacrés à l'accès financier au matériel, dans des conditions peu aidantes, et au détriment d'une approche centrée sur l'autonomie et la qualité de vie des personnes.

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ont ainsi installé le 18 janvier dernier un comité de pilotage qui a permis dès avril la mise en place d'un référencement sélectif des aides techniques.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/suivi-du-comit%C3%A9-de-pilotage-sur-les-aides-techniques-pour-l%E2%80%99autonomie-des-personnes>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqu%C3%A9s-de-presse/article/suivi-du-comite-de-pilotage-sur-les-aides-techniques-pour-l-autonomie-des>